



Lettre n° 1
Novembre 2017

Groupe local Bruche Aval

Notre groupe local d'Alsace Nature démarre sur le territoire de la ComCom de Molsheim-Mutzig. Nous voulons contribuer à la protection de la nature proche de chez nous et à la protection de l'environnement en général.

Invitation à une Soirée-débat

5 MILLIARDS POUR TRANSFORMER L'AGRICULTURE : POUR EN FAIRE QUOI ?

Le 30 novembre à 20 heures

Au Caveau Coulaux à l'hôtel de la Monnaie à Molsheim, avec

- ◆ **AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT ET SANTÉ — DES LIENS ?**
Marie Madeleine BRAUD, Réseau Environnement Santé
- ◆ **PRODUIRE SANS PESTICIDES ?**
Julien SCHARSCH, Président Organisation Prof. de l'Agriculture. Biologique
- ◆ **CONCILIER ALIMENTATION SAIN ET RESPONSABLE AVEC LE BUDGET DES MÉNAGES ?**
Edmond WOLFF, Confédération Syndicale des Familles
- ◆ **RENDRE VIABLE UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DU VIVANT ?**
Anne VONESCH, Alsace Nature, Bureau Européen de l'Environnement
- ◆ **AVEC DE JEUNES TÉMOINS, ET AVEC VOUS.**

Le président Macron a promis un revenu décent pour les agriculteurs, et des améliorations pour l'environnement et pour le bien-être des animaux.

- Est-ce que les pesticides et autres dangers pour notre santé pourront disparaître ?
- Et les cages-batteries pour les animaux d'élevage ?
- Est-ce que les agriculteurs seront plus nombreux ?

Nous sommes tous consommateurs et citoyens ! Cela nous concerne.

Alsace Nature – Un de nos chantiers

NETTOYAGE D'UNE DÉCHARGE SAUVAGE : 16 TONNES DE PNEUS !

Le 23 septembre, à Dachstein, jeunes et moins jeunes d'Alsace Nature se sont défoulés dans la bonne humeur. Le succès de l'opération valait bien le gros effort !

Le **Conservatoire des Sites Alsaciens** et **Alsace Nature** ont voulu rendre à la nature un endroit débarrassé autant que faire se peut, des dépôts et incivilités d'une société qui n'en peut plus de ses plastiques et autres « biens » de consommation.



QUE DIT LA LOI ?

Nous remercions "Recyvalor" qui clôture maintenant son activité de résorption de stocks orphelins de pneus. Il existe aujourd'hui des déchetteries et autres filières pour traiter les déchets et, autant que possible, les recycler.

Le dépôt par un particulier de déchets sur un terrain public ou privé, transportés par un véhicule, est sanctionné par une contravention de cinquième classe et confiscation de la chose ayant servi à commettre l'infraction (véhicule... !). Si cette loi était appliquée, les bords des routes ne seraient pas aussi sales !

Une gestion de déchets non conforme à la loi (p.ex. abandonner, déposer des déchets...) peut être punie de 2 ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende (Art L214-1 du Code de l'Environnement).

Source : DREAL Grand Est :

Guide des sanctions administratives et des constats pénaux à l'usage des communes (téléchargeable)

CONNAISSEZ-VOUS LE MUSCARDIN ?

C'est un rongeur qui grimpe dans les arbres ! Il est classé « espèce protégée ».

Avec le Loir et le Léroty, il fait partie de la famille des Gliridés. **De petite taille** (6 à 9 cm), il est roux doré, plus clair sur le ventre, a des oreilles arrondies et de gros yeux noirs. Pour le reconnaître, le critère le plus fiable est sa queue, aussi longue que le corps et touffue sur toute sa longueur.

Il habite des **forêts de feuillus**, mais également des **haies**. Il aime la végétation buissonnante et notamment les ronciers. Sa présence signifie qu'il existe un maillage suffisant de forêts et de haies pour qu'il puisse se déplacer et s'installer. Par contre, lorsque des îlots résiduels de forêts et de haies sont séparés par des agglomérations, des routes, des zones d'agriculture intensive..., alors le muscardin n'a pas d'avenir. Exprimons cela en jargon de naturaliste : *le muscardin peut être un indicateur de la fonctionnalité des corridors écologiques entre zones forestières.*



 Danielle Schwarz – Wikimedia

A la belle saison, il construit un **nid de brindilles** qu'il pose dans la végétation en hauteur. Il quitte son nid à la tombée de la nuit à la recherche de sa nourriture en parcourant, tel un équilibriste, les branches et rameaux. Il aime les mûres. En hiver, il se retire dans un nid tissé au sol pour hiberner.

Très discret, le Muscardin est une espèce souvent difficile à voir. Pour mieux connaître sa répartition locale des gîtes et tube-nids ont été disposés, notamment sur des sites du Conservatoire des Sites Alsaciens. L'un des indices permettant de savoir s'il est présent, est de collecter les noisettes qu'il grignote. Le Muscardin, surnommé entre autres **croque-noisette** et en alsacien Haselmaus ou Haselschläfer, a sa technique personnelle pour les ouvrir qui laisse des traces caractéristiques. Si vous trouvez des noisettes rongées, merci de nous les transmettre pour détermination : csiegeregion@alsacenature.org

PROTÉGEZ -LES...



**Soyez prudents !
La route est
dangereuse – même
dans une zone de
rencontre**



S'OPPOSER AU GCO ? RAISONS LOCALES, RAISONS GLOBALES !

Fluidité du trafic ? L'entrée dans Strasbourg ou encore la sortie ne gagneront rien avec le GCO. De nouveaux bouchons se formeront. Il se trouve qu'aujourd'hui les bouchons liés au chantier entre autoroute et Entzheim (côté Holtzheim, pour la future Voie de Liaison Intercommunale Ouest), exaspèrent les automobilistes. Le moment choisi pour ces travaux tombe à pic pour faire profiter le GCO de la montée de l'exaspération... **L'éventuel impact sur le trafic autour de Molsheim** n'a jamais été étudié. Le péage sur le GCO coûtera plus cher en heure de pointe qu'en heure creuse ; on peut craindre un report de trafic sur des itinéraires gratuits.

Un « boulevard urbain » à la place de l'A35 à Strasbourg ? Comment ? À quel COÛT ? Et la pollution ? La fluidité du trafic ? Surtout une aubaine pour des projets immobiliers !

Et la santé ? L'impact grave des gaz d'échappement sur la santé est le résultat d'une longue négligence et lâcheté des responsables politiques. L'industrie automobile est intouchable, elle fait la loi et s'est permise toutes les fraudes, fussent-elles mortelles. Et la bonne solution serait de lui construire de nouvelles autoroutes ?

Et le climat ? Le développement durable et la maîtrise du changement climatique sont incompatibles avec un modèle économique qui consiste à transporter toujours plus, toujours plus loin. Construire cette autoroute est une solution de pompier pyromane.

Terres et paysages sont notre capital pour demain. Nous en aurons besoin...

Voir le site [GCO non merci](#)

Voir sur Youtube :

« [La révolte des arbres chapitre 1](#) » (puis 2)



PPRI : LA PRISE EN COMPTE DU RISQUE INONDATION

Sur l'ensemble du cours de la Bruche, les services de l'Etat (DDT) élaborent un **Plan de Prévention du Risque inondation**. Ce document, lorsqu'il sera approuvé, permettra de réglementer strictement l'urbanisation des zones à enjeux.

Des réunions publiques ont été organisées en été 2017. Les présentations et cartes sont consultables sur le **site de la Préfecture** (saisir **PPRI BRUCHE**). Il est toujours possible de faire part de ses observations par courriel.



Pour Alsace Nature, il est essentiel de sauvegarder les zones inondables et d'en recréer. Il faut préserver et améliorer tout ce qui concourt à la bonne qualité de l'eau, à la biodiversité, au fonctionnement des zones humides. Face aux aléas climatiques futurs nous en aurons besoin plus que jamais !